

Caissier, un rôle essentiel au cinéma

On a toujours tendance à évoquer le projectionniste lorsque l'on pense au cinéma, mais le caissier est lui aussi un maillon essentiel de la vie du cinéma. Plutôt que caissier, on devrait d'ailleurs dire caissière, tant ce poste est encore loin de la parité homme/femme dans notre cinéma et reste majoritairement tenu par des femmes : en 2026 sur les 20 bénévoles de la caisse, seulement 4 sont des hommes.

Le rôle du caissier

Le bénévole en caisse est un poste exposé en direct vis à vis des spectateurs. Il faut être réactif, bien connaître les tarifs, les différents moyens de paiements et pour la période moderne, bien maîtriser les subtilités du logiciel de caisse. Tout cela avec sérieux et bonne humeur, même quand la file s'allonge lorsque les séances attirent un public nombreux.

Et évidemment il faut aussi faire face en direct aux pannes, aux incidents matériels (le lecteur de carte qui plante, le scanner qui refuse de lire...) et rester diplomate avec les clients ronchons qui arrivent avec de vieux tickets, périmés depuis deux ans.



Avec le contrôleur, le caissier est le premier contact du spectateur avec le cinéma



ON PASSE À LA CAISSE

Au cours des années, la localisation de la caisse a évolué, tout en restant entre l'entrée du cinéma et l'entrée de la salle.

Jusqu'en 1967, l'entrée dans le cinéma se faisait par le bâtiment de la salle de gymnastique. La caisse était hébergée dans une guérite en bois avec deux ouvertures en façade, située à proximité de l'entrée de la salle.

A partir de 1967, l'entrée dans le cinéma se fait par le hall. Entre 1967 et 1996, la caisse est située au fond du hall, à gauche de l'entrée du cinéma.

Entre 1996 et 2014, la caisse est remplacée à droite du hall, à proximité de l'entrée de la salle, formant un guichet étroit derrière une large vitre.

En 2014, elle prend la disposition que nous lui connaissons aujourd'hui avec un large comptoir ouvert.



Jusqu'en 1967, l'entrée de la salle se faisait par le bâtiment du gymnase actuel. On distingue en arrière-plan les portes colorées de l'entrée de la salle. La caisse était disposée dans une guérite en bois, placée juste à côté de l'entrée.



Entre 1967 et 1996, la caisse est située dans le hall, mais à gauche de l'entrée du cinéma.



Entre 1996 et 2014, la caisse est remplacée à droite du hall, à proximité de l'entrée de la salle formant un guichet étroit derrière une large vitre.



En 2014, La caisse prend la disposition que nous lui connaissons aujourd'hui avec un large comptoir ouvert.

ON PASSE À LA CAISSE

Du ticket à la carte numérique

Première qualité d'un ou d'une caissière : l'adaptation ! En presque 100 ans d'histoire, notre cinéma aura connu de multiples évolutions :

- Les évolutions de la monnaie française : passage au nouveau franc en 1960, à l'euro en 2002.
- Le passage de trois classes de sièges en 1960, à deux, puis à une classe unique.
- Les places numérotées jusqu'en 1975.
- La transition du papier au numérique : le premier logiciel de caisse en 2006, la carte bancaire, la douchette pour scanner en 2023, la carte d'abonnement numérique et le nouveau logiciel de caisse en 2025...
- La multiplication des tarifs : plein, réduit, abonnement, enfant, 3 ans, scolaires, pass-culture, jeudi cinéma...



Tickets des années 2010 à 2017

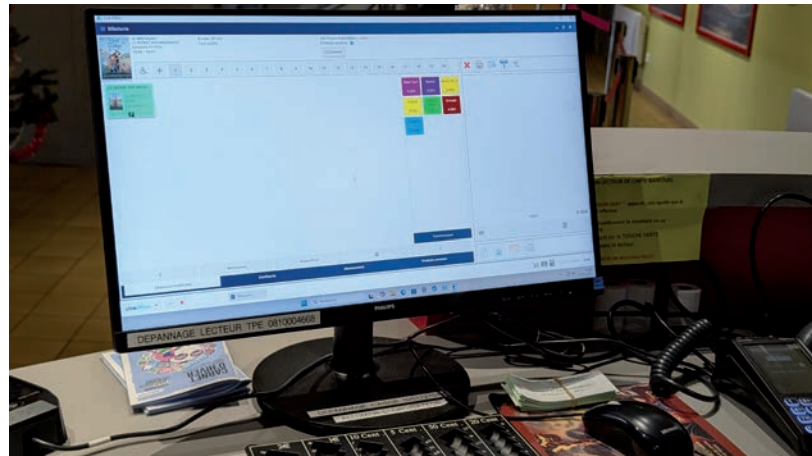
Ticket 2026



La carte d'abonnement numérique lancée en décembre 2025



En 2014, La caisse prend une position centrale à droite du hall avec un espace largement ouvert.



Fin 2025, Le nouveau logiciel de caisse est installé

ON PASSE À LA CAISSE- TÉMOIGNAGES DE CAISSIÈRES

Les places numérotées

«Au début des années 1960, dans le local de la caisse il y avait la caissière et un autre bénévole qui mettait les numéros des sièges à la main sur les billets. Il y avait trois rouleaux de tickets de couleurs différentes selon les tarifs. Ensuite on plaçait les gens et on se faisait un petit pourboire. Les chiffres pairs s'étaient les places à gauche, les impairs à droite. On était deux pour placer les spectateurs.»

Recompter la caisse

«Avec l'ancien logiciel, on ne comptait pas la caisse en fin de service. Avec le nouveau logiciel, on est revenu au système d'avant : on vérifie la caisse en fin de service. Il faut tout recompter. S'il n'y a pas d'erreur, ça prend environ 15 mn, s'il y a des erreurs ça peut être beaucoup plus long... On ouvre la caisse vers 20h (pour une séance à 20h30) et on la ferme vers 20 h 45, le temps de faire la caisse ensuite ça nous mène vers 21 h 10 environ. A la caisse, on rate souvent le début du film.»



Caissière et transporteuse de fonds

«Au début où j'ai commencé (1983), on comptait la caisse. Le soir la caissière rentrait seule à pied chez elle avec la grosse sacoche avec les sous dedans. La caissière faisait le transport de fond, ça ne posait pas de question. C'était une autre époque, on était plus confiant. Le lendemain, on amenait la caisse chez Anne-Marie Dalibon, qui tenait les comptes, et fallait pas qu'il y ait des erreurs !»

La caisse sombre au fond du hall

«En 1994, la caisse était placée à gauche du hall. C'était une caisse fermée, il y avait juste une vitre entourée d'un cadre épais. C'était sombre, il y avait une moquette murale marron et dans la caisse, il y avait un tout petit éclairage. La caisse n'était pas grande.

On avait un rouleau de tickets qu'on coupait, il y avait un ou deux tarifs. Il n'y avait que des paiements en espèces. Faire la caisse était plus rapide que maintenant, on ne manquait qu'un petit bout du début du film. On mettait l'argent de la caisse dans un sac en tissu, il y avait un sac par jour, le nom du jour était écrit sur le sac. Après la séance, on ramenait l'argent dans la « boîte aux lettres ».

Les tickets de sortie

«On utilisait des tickets de sortie pour les spectateurs qui voulaient aller aux toilettes, il y avait des couleurs différentes par séance, pour éviter que quelqu'un se serve d'un billet de sortie pour rentrer dans la salle à une autre séance. C'était surtout utile pour les grosses séances où il y avait beaucoup de monde.»



Être face aux clients

«En caisse, on a les clients devant nous, parfois une file d'attente qui se forme. Parfois des personnes plus ou moins de bonne humeur, ça peut être stressant. Dans l'ensemble les gens sont plutôt compréhensifs, il y a rarement des râleurs. »



ON PASSE À LA CAISSE

Les tarifs du cinéma

Les tarifs du cinéma ont évolué au cours des années, pour faire face à l'augmentation des diverses fournitures liées à l'inflation, ou plus récemment à la crise du covid. Pour autant, Le Bretagne a réussi à maintenir des tarifs modestes, accessibles à tous, bien loin de ceux pratiqués dans les grands multiplexes.

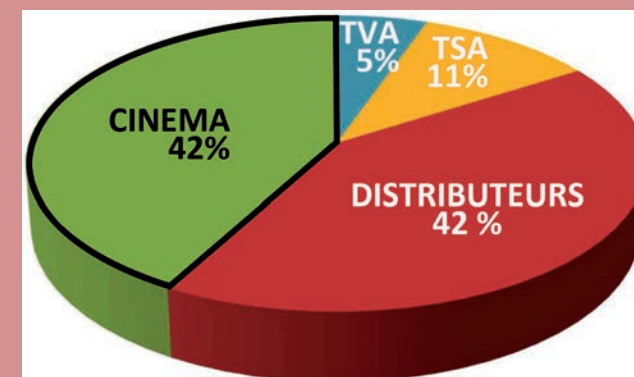
	Plein Tarif	Tarif réduit	Abonnement	Tarif jeune
2026	6 €	5 €	45 €	4 €
2024 - 2025	5.50 €	4.50 €	45 €	4 €
2015 - 2023	5 €	4.40 €	40 €	4 €
2011- 2014	5 €	4.40 €	38 €	4 €
2008 - 2010	4.90 €	4.30 €	37 €	3.70 €
2003 - 2007	4.70 €	4.10 €	36 €	3.60 €
2002 : Passage à l'Euro				
2001	31 F	27 F	236 F	
1998 - 2000	30 F	26 F	230 F	26 F
1996 - 1997	30 F	26 F	220 F	22 F
1993	23 F		200 F	
1991	22 F		190 F	
1988	21 F		180 F	
1984 - 1986	20 F			
1960 : passage au nouveau Franc				
1935	4 F	3 F		2 à 1.50 F
1933	5 F	4 F		2 F
1931	3 F			1.50 F

A ces principaux tarifs, il faut ajouter d'autres tarifs spécifiques :

- le tarif unique 2.50 € pour les séances -3 ans en matinée (films courts)
- le tarif unique 4 € pour les séances du jeudi après-midi
- les tarifs spécifiques des séances scolaires

La répartition des recettes du cinéma

Le cinéma ne conserve au final que 42 % de ses recettes de billetterie : 42 % sont restitués aux distributeurs des films et les 16% restants se partagent entre la TVA et la TSA (taxe sur l'audiovisuel).



ON PASSE À LA CAISSE

Fiche de poste - Caissier / Caissière

Mission principale

: Le (la) bénévole assure l'accueil du public et la gestion de la billetterie lors de la séance. Il (elle) est le premier point de contact avec les spectateurs et garant(e) de la bonne tenue de la caisse, depuis l'ouverture du fonds de caisse jusqu'à la clôture en fin de séance.

Activités et tâches principales

Avant la séance – la préparation :

- Le bénévole arrive une demi-heure avant le début de la séance
- Prendre en charge le fonds de caisse et en vérifier le montant
- Démarrer le logiciel et s'assurer de son bon fonctionnement
- Préparer l'espace d'accueil et s'assurer de la disponibilité du matériel (tickets, rouleau du TPE etc...)
- Vérifier la programmation du film dans le logiciel (titre, horaires, tarifs)

Avant la séance – la vente :

- Accueillir le public avec courtoisie et renseigner la programmation et les tarifs
- Encaisser les ventes de billets via le logiciel de caisse (espèces, carte bancaire, chèques, pass, abonnement)
- Appliquer les tarifs en vigueur (plein tarif, réduit, bénévoles, pass culture...)
- Remettre les tickets correspondants et vérifier les documents justifiant une réduction
- Gérer les flux d'entrée en coordination avec le contrôleur/contrôleuse
- Assurer la sécurité et la confidentialité de la caisse à tout moment

Pendant la séance – Clôture de caisse :

- Effectuer la clôture de caisse 15 minutes après le début de la séance
- Attendre la présence du contrôleur/contrôleuse pour faire la caisse
- Compter et rapprocher le contenu physique de la caisse avec les totaux enregistrés dans le logiciel
- Identifier et signaler tout écart entre le montant théorique et le montant réel (excédent, déficit, erreurs de caisse)
- Séparer le fonds de caisse de la recette de la séance
- Remettre la recette dans une poche blanche avec les justificatifs, le journal de caisse et déposer dans le coffre
- Eteindre le matériel

Le bénévole n'est ensuite pas tenu de rester pour le film, il peut décider de quitter le cinéma après la clôture de la caisse. La porte d'entrée du hall doit rester déverrouillée pour des raisons de sécurité.

Responsabilités

- Responsabilité pleine et entière du fonds de caisse confié pendant la durée de la séance.
- Signalement de tout incident (vol, erreur, dysfonctionnement du matériel)
- Respect des procédures internes de gestion de caisse définies par l'association.
- Discrétion et confidentialité concernant les données financières.